

N° 44840-2022/1-ACTS/DAJI

Date du : 29 mars 2022

Rapport de présentation

OBJET : modification de l'arrêté modifié n° 1846-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 portant désignation des personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs.

PJ : un projet d'arrêté.

- **Comité stratégique pour l'emploi, l'insertion, la formation et l'orientation professionnelles (CSEIFOP – TITRE IX : SECTEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - art. 22)**

Par courrier en date du 4 février 2022, la direction du travail et de l'emploi (DTE) de la Nouvelle-Calédonie a sollicité la direction de l'emploi et du logement (DEL) de la province Sud, pour le renouvellement des représentants siégeant au comité stratégique pour l'emploi, l'insertion, la formation et l'orientation professionnelle (CSEIFOP).

Au *collège des acteurs du secteur*, au titre des services publics provinciaux qui assurent le placement, la DEL propose de reconduire Mme Cinthia MORIZOT, en tant que titulaire, et de remplacer M. Alexandre REVERCE par Mme-Marie BENZAGLOU, directrice de l'emploi et du logement (DEL), en tant que suppléante.

Organisme Article de l'arrêté modifié n° 1846-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019	Représentant actuel	Remplacement proposé
Comité stratégique pour l'emploi, l'insertion, la formation et l'orientation professionnelles (CSEIFOP). Art. 22.	- Mme Cinthia MORIZOT, titulaire ; - M. Alexandre REVERCE, suppléant.	- Mme Cinthia MORIZOT, titulaire ; -Mme Marie BENZAGLOU, suppléante.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.